



VILLE DE LEVALLOIS

REPUBLIQUE FRANÇAISE

LIBERTE - EGALITE – FRATERNITE

Caisse des Écoles

DÉLIBÉRATION N° 3

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA SÉANCE DU 11 FEVRIER 2025



OBJET : Adoption du Budget Supplémentaire 2024 de la Caisse des Ecoles

Nombre de Membres composant le Conseil d'Administration	13
Nombre de Membres présents à la séance	8

Le Conseil d'Administration de la Caisse des Écoles de Levallois-Perret, dûment convoqué le vingt-quatre janvier, s'est réuni le onze février deux mille vingt-cinq sous la présidence de Madame Laurence BOURDET-MATHIS, Adjointe au Maire, Vice-Présidente de la Caisse des Écoles.

Étaient présents :

Madame Mélissa VARCHOSAZ , Monsieur Yvon LEVECQ, représentant le Conseil Municipal

Monsieur Pierre CHASSAT, Madame Martine ROUCHON, Madame Julie EBMEYER, Madame Mélanie ROLLAND, Monsieur Frédéric DUPONT, administrateurs

Étaient Représentés : Madame Marie COMBELLE par Madame Julie EBMEYER

Lesquels formant la majorité des membres pouvant délibérer valablement, conformément au chapitre 3 des statuts.

Accusé de réception en préfecture
092-269200770-20250211-3-DE
Date de télétransmission : 21/02/2025
Date de réception préfecture : 21/02/2025

ADOPTION DU BUDGET SUPPLEMENTAIRE 2024 DE LA CAISSE DES ÉCOLES DE LEVALLOIS

Le Conseil d'Administration de la Caisse des Écoles, réuni en séance le 11 février 2025,

VU la délibération n°1 du 6 février 2024, portant adoption du budget primitif de la Caisse des Écoles pour l'année 2024,

VU la délibération du 25 juin 2024 portant sur l'affectation du résultat.

CONSIDERANT qu'il s'avère nécessaire de reprendre, dans le budget 2024, les résultats antérieurs ainsi que de prendre en compte de nouvelles inscriptions budgétaires,

CONSIDERANT qu'il convient d'annuler et de remplacer la délibération N° 13 du 25 juin 2024,

DÉCIDE

ARTICLE UNIQUE D'adopter le budget supplémentaire de la Caisse des Écoles de Levallois pour l'exercice 2024, arrêté en équilibre

- En section de fonctionnement à 828 966, 74 €
- En Section d'Investissement à 187 737,27 €

Fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus,
Et ont signé, au registre, les membres présents.

Pour extrait conforme,

Laurence BOURDET-MATHIS

Adjointe au Maire
déléguée à la Vie scolaire
Vice-Présidente de la Caisse des Écoles

Accusé de réception en préfecture
092-269200770-20250211-3-DE
Date de télétransmission : 21/02/2025
Date de réception préfecture : 21/02/2025